



Etude contextuelle de l'employé d'immeuble au regard du développement durable

Les employés de copropriété sont le reflet des copropriétés et aujourd'hui, la perception de l'importance du développement durable reste floue et ambiguë. La mise en application de ce type d'approche sur le terrain est complexe.

Malgré ce constat, le Grenelle de l'environnement laisse présager de nombreuses évolutions sur les bâtiments dans les années à venir.

Le premier à intervenir sera l'interdiction des ampoules à incandescence. Les gardiens et copropriétaires ne sont pas au courant et doivent se préparer à investir dans ce changement. Le deuxième sera plus imposant puisqu'il concerne la diminution des consommations d'énergie des logements, et de ce fait, la modification ou l'amélioration du système de chauffage ainsi que la reprise de l'isolation du logement. Là encore, très peu de copropriétaires connaissent les nouvelles méthodes de chauffage ou d'isolation...

Nous savons aujourd'hui combien il est difficile de mettre en place un projet développement durable sur une copropriété, d'une part par rapport à une majorité nécessaire (25 ou 26) et, d'autre part par rapport au manque d'implication collective. Sans parler du fait que ce type de projet proposé uniquement par le syndicat a de très fortes chances de susciter l'interrogation voire même d'être source de polémique.

Les employés de copropriété peuvent donc servir de relais et implanter la « petite graine ».

Mais pour que l'employé d'immeuble devienne initiateur de ce projet, il faut qu'il soit formé. Il doit connaître les tenants et aboutissants du développement durable, d'où cette formation sur 3 journées reprenant, durant la première journée, les principes de base du développement durable, ainsi que ses enjeux.

La deuxième journée est, quant à elle, consacrée aux investissements réalisables sur une copropriété allant de production d'électricité à l'isolation en passant par le changement du mode de chauffage. Enfin, la troisième dresse un listing des éco gestes réalisables au quotidien.

Cette formation a pour objectif de faire des employés d'immeubles, gardiens concierge, des acteurs du développement durable au service de la copropriété et du syndicat.

Auteur : Laetitia ARMELLIE – Référente Développement Durable-



conseil & formation